

SYNDICAT PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES

Séance du 13 octobre 2015

Membres en exercice : 34

Date de la convocation: 28/09/2015

L'an deux mille quinze et le treize octobre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Francis BOUTES

Présents : 25

Dont Présents non votants : 1

Représentés : 2

Votants: 26

Pour: 26

Contre: 0

Abstentions: 0

Présents : Francis BOUTES, Jean ARCAS, Gérard BARO, Jean-Pierre BARTHES, Roland BASCOUL, Jean-Pierre BERRAUD, Marie-Aline EDO, Norbert ETIENNE, Yves FRAISSE, Daniel GALTIER, Martine GIL, Audrey IMBERT, Francine MARTY, Kléber MESQUIDA, Christophe MORGO, Alain MOULY, Martine OLMOS, Marie PASSIEUX, Jean-Christophe PETIT, Marie-Pierre PONS, Catherine REBOUL, Yves ROBIN, Bernard VIDAL, Philippe VIDAL

Représentés: Isabelle GIL par Marie-Aline EDO, Alain SICILIANO par Daniel GALTIER

Présents non votants : Robert SOUQUE

Excusés: Michaël ANDERS, Josian CABROL, Marylène FAIVRE, Jean-Luc FALIP, Julie GARCIN-SAUDO, Vincent GAUDY, Gilbert LEPETITCORPS, Luc SALLES

Absents:

Objet: Economie : Circuits de proximité

Le territoire Haut Languedoc et Vignobles est historiquement un secteur à vocation agricole. Afin de soutenir ses filières, le Pays s'est fixé les objectifs suivants :

- Inciter à la diversification des activités et pérenniser l'emploi agricole,
- Développer la promotion et la commercialisation des produits agricoles auprès des consommateurs à travers les circuits courts de commercialisation qui s'appuieront sur des circuits de ventes existants (vente directe, marchés, AMAP, centrale d'approvisionnement,...) en réponse à la demande des consommateurs,
- Permettre l'accès à la population, d'une alimentation de qualité basée sur des produits de proximité et contribuer ainsi à la qualité de la vie.

A la croisée de ces éléments, le projet de relocalisation de la consommation doit permettre le soutien à des productions agricoles résultant de pratiques respectueuses de l'environnement et offrant des produits diversifiés, de bonne qualité, de saison à tous types de consommateurs.

Le Pays Haut Languedoc et Vignobles a réalisé, sur la période 2010 – 2012, deux études afin d'obtenir une vision claire de la situation sur :

- Les pratiques de consommation existantes sur le territoire et les orientations de la demande des consommateurs en matière de produits de proximité,
- L'identification des productions et l'organisation des pratiques commerciales.

Sur la base des constats et préconisations des études citées ci dessus, la volonté des acteurs concernés de poursuivre la démarche est apparue très clairement et deux actions ont été menées entre 2012 et 2014 :

- L'animation des marchés de plein vent et l'éducation aux goûts des consommateurs
- La professionnalisation des pratiques commerciales en circuits courts pour les petits producteurs et la mise en réseau sur deux territoires pilotes : le Minervois et Grand Orb.

Au terme des actions conduites par le Pays Haut Languedoc et Vignobles, de nombreuses attentes ont émergé de ce territoire, et nous conduisent à prolonger notre démarche en élargissant la question des « circuits courts » à une vision plus globale de l'économie locale et des réseaux à créer et/ou développer entre acteurs locaux de l'économie (producteurs, transformateurs, commerçants...) et « citoyens-consommateurs » avec la mise en œuvre d'une action visant à « *Impulser l'économie locale et circulaire par le renforcement des réseaux*

producteurs-consommateurs ».

Sous Préfecture de Béziers (Hérault)

Contrôle de légalité

Date de réception de l'AR: 23/10/2015

034-253403554-20151013-2015_13_10_12-DE

L'action met en lien le commerce local sédentaire ou non et le réseau des producteurs volontaires à une démarche collective de vente en circuit de proximité et se structure en six volets :

- Le soutien aux commerces locaux (démarches d'identification au sein des commerces...),
- Zoom marchés de plein vent (pérennisation comité de marché),
- Les actions pédagogiques (vers les consommateurs, les producteurs, la grande distribution, la restauration, le jeune public...),
- L'expérimentation (point de vente collectif itinérant),
- La communication (promotion offre produits locaux),
- L'animation territoriale (grande tablée, club agriculture...).

L'action est programmée pour 2015-2016, elle fera l'objet d'un appel d'offres.

Le budget est estimé à 81 350 € TTC établi comme suit:

DEPENSES TTC		RECETTES TTC	
Prestations extérieures	81 350 €	Département (30%)	24 405 €
		Région (30%)	24 405 €
		Europe - Feader (20%)	16 270 €
		Autofinancement (20%)	16 270 €
TOTAL	81 350 €	TOTAL	81 350 €

Monsieur le Président demande à l'Assemblée de bien vouloir :

- valider le projet et son plan de financement,
- l'autoriser, en cas d'avis favorable, à signer tous documents relatifs à cette décision.

Où l'exposé de Monsieur le Président, le Comité Syndical valide le projet et son plan de financement, et autorise le Président à signer tous documents relatifs à cette décision.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Fait à Cessenon-sur-Orb, le 13 octobre 2015.

Le Président,
Francis BOUTES



RF Sous Préfecture de Béziers (Hérault)
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 23/10/2015 034-253403554-20151013-2015_13_10_12-DE